

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 18-291-1921 mutation

n° 18-291-1921

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

30 décembre 1920

Numéro JO

n° 291 du 31/01/1921

Date du numéro

31 janvier 1921

TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté du Ministre des colonies en date du 30 décembre 1926, M. Guilbert (Georges), administrateur adjoint de première classe des colonies du cadre de la Côte française des Somalis, à été placé dans la position de congé hors cadre et sans solde pour une durée de cinq ans, à compter du 9 décembre 1920, dans les conditions prévues à l'article 66 du décret du 2 mars 1920. Ce fonctionnaire est resté pendant cette période à la disposition du Haut-Commissaire de la République en Syrie.